



Communiqué de presse  
Montauban, le 7 juillet 2026

## PRO à PRO, Vivien Paille et la CAPL s'allient pour structurer la filière française du Quinoa Blond

**PRO à PRO, distributeur alimentaire de référence en restauration collective et commerciale, Vivien Paille, leader français de la transformation de riz et légumes secs, et la coopérative agricole CAPL, ont signé un accord tripartite inédit le 23 juin 2026. D'une durée de 3 ans, cette convention vise à garantir aux professionnels de la restauration un approvisionnement sécurisé en Quinoa Blond de France, tout en assurant une juste rémunération aux agriculteurs. Une initiative concrète qui prouve que relocalisation, traçabilité et restauration durable peuvent aller de pair.**

### Une chaîne de valeur locale et transparente, du champ à l'assiette

Face à l'engouement des Français pour le quinoa (plus de 10 000 tonnes consommées par an) et aux enjeux écologiques liés aux importations, PRO à PRO, Vivien Paille et la CAPL ont décidé de s'unir pour valoriser ce produit du terroir. Aujourd'hui, **la production française oscille entre 3 000 et 4 000 tonnes, ce qui permet de couvrir 20 à 30 % de la consommation avec du quinoa récolté en France.**

Dans le cadre de cet accord tripartite, la CAPL fournit la récolte issue principalement de l'Anjou – 1<sup>re</sup> région de production et bassin historique européen – Vivien Paille assure ensuite la transformation et le conditionnement des matières premières, et PRO à PRO se charge de la distribution auprès de ses clients partout en France.

*« Structurer une filière quinoa 100 % française est un défi collectif. Cette convention reflète l'engagement commun en faveur d'une agriculture responsable et d'une relation commerciale pérenne. Chez PRO à PRO, nous sommes fiers d'offrir à nos clients un Quinoa Blond de France synonyme de qualité, d'engagement et de traçabilité », affirme Caroline Dubilly, Directrice de l'Offre et des Achats chez PRO à PRO.*



(De gauche à droite : Caroline Dubilly, Directrice de l'Offre et des Achats PRO à PRO, Barbara Ferrand-Lecocq, Directrice Générale Vivien Paille et Sébastien Beauvallet, Directeur Céréales de la CAPL)



## Des engagements concrets pour une filière plus équitable et durable

Par-delà l'accord commercial d'approvisionnement, cette convention s'inscrit dans une démarche équitable visant à pérenniser la filière française et à la rendre plus durable et responsable. Concrètement elle vise à :

- **Garantir une juste rémunération aux 200 producteurs de quinoa blond d'Anjou** : en leur offrant des débouchés sécurisés, l'accord soutient la résilience économique des exploitations agricoles de la région Pays de la Loire.
- **Réduire drastiquement l'empreinte carbone liée au transport** par rapport au quinoa d'importation conventionnel (issu d'Amérique du Sud), en proposant un quinoa cultivé, transformé et distribué en France.
- **Développer des pratiques culturales respectueuses** : les surfaces engagées dans les Pays de la Loire font l'objet d'un suivi rigoureux par des partenaires techniques, basé sur des indicateurs agronomiques précis et validés avec les agriculteurs.
- **Recycler les emballages dans une logique d'éco-conception globale** : l'emballage développé pour la référence *Quinoa Blond de France 2,5 kg Vivien Paille (destinée aux cuisines professionnelles)* sera exclusivement conçu en matériau 100 % recyclable.
- **Mieux répondre aux exigences de la loi EGAlim** : pour la restauration collective, cette nouvelle filière offre la garantie d'un produit sain, tracé, écologique et profondément engagé dans le tissu économique local.

À travers ce partenariat, PRO à PRO, Vivien Paille et la CAPL prouvent qu'une transition alimentaire ambitieuse est possible lorsque l'agriculture, l'industrie et la distribution s'unissent.

### A propos de PRO à PRO

Fondée en 2001 à Montauban (82), PRO à PRO est un acteur clé de la distribution alimentaire pour la restauration collective et commerciale. Son offre couvre les produits d'épicerie, le frais, le surgelé, les boissons ainsi que les produits d'hygiène et d'entretien. Avec plus de 14 300 références, dont une large sélection éligible à la loi EGAlim, PRO à PRO s'impose comme un partenaire incontournable pour les professionnels de la restauration hors domicile.

Le siège social est basé à Montauban. La société emploie près de 2 800 collaborateurs en France et dans les DROM, et dispose d'un vaste réseau d'entrepôts sur ces territoires pour garantir un service de proximité et de confiance.

PRO à PRO fait partie du Groupe METRO depuis 2017.



### A propos de Vivien Paille

Créée en 1989, Vivien Paille est le leader français spécialisé dans la transformation, le conditionnement et la commercialisation du riz, des légumes secs, des céréales, des graines et des protéines végétales. Basée à Valenciennes (59) et implantée également en Camargue, l'entreprise maîtrise l'ensemble de la filière, de l'approvisionnement jusqu'à la distribution, avec plus de 1 100 références de produits finis, conventionnels et biologiques. L'entreprise transforme chaque année plus de 170 000 tonnes de produits, dont près de 1 500 tonnes de quinoa Blond France.

Depuis 2022, Vivien Paille fait partie du Groupe Avril.

### A propos de la CAPL

La CAPL est une coopérative agricole implantée depuis près de 140 ans dans les Pays de la Loire. Spécialisée dans les productions végétales, elle s'est forgée une solide expertise dans les petites graines, notamment le quinoa, les lentilles, les pois chiches ou le sarrasin. Engagée en faveur de la souveraineté alimentaire, la CAPL porte une stratégie de relocalisation des protéines végétales en France. Aux côtés de ses agriculteurs adhérents, elle accompagne le développement de cultures adaptées aux conditions pédoclimatiques locales, nécessitant moins d'intrants et moins d'eau.

En favorisant des systèmes de production plus sobres, la CAPL contribue à préserver les sols et la ressource en eau, tout en permettant aux agriculteurs de son territoire de développer des productions à forte valeur ajoutée, rémunératrices et en phase avec les attentes des clients et des consommateurs. Elle participe ainsi à accélérer la transition agricole et alimentaire.